

Rapport accablant pour les droits humains au Burundi

Deutsche Welle, 18.09.2020 La commission d'enquête sur le Burundi du conseil des droits de l'homme de l'ONU pointe une situation des droits humains qui ne s'améliore pas. Violences sexuelles, disparitions, intimidations, tortures, corruption, possibles crimes contre l'humanité... La liste des violations des droits civils et humains présentée dans le rapport de la commission d'enquête sur le Burundi du conseil des droits de l'homme de l'ONU ce jeudi est longue.

Pas d'amélioration sous Evariste Ndayishimiye Ce rapport sur la situation des droits humains dans le pays est le quatrième depuis 2016. Cette année, après une élection contestée en mai, Evariste Ndayishimiye s'est installé à la présidence. Mais cela n'a en rien amélioré la situation. "Les personnes identifiées comme responsables de violations dans le passé ont reçu une promotion et sont donc dans une situation de pouvoir beaucoup plus importante", raconte même Doudou Diagne, président de la commission d'enquête sur le Burundi au Conseil des droits de l'homme de l'ONU. "Et la justice, son indépendance, n'ont pas fait l'objet de changement et donc les mêmes violations des droits de l'homme continuent à régner." Des femmes, des hommes et des enfants violés. Ce rapport insiste sur le rôle prépondérant dans les violences des milices Imbonerakure du parti au pouvoir, et leurs liens serrés avec la police et les renseignements d'Etat. Une organisation qui crée une peur permanente pour les habitants. Le rapport fait d'ailleurs une large place aux violences sexuelles, et notamment les viols. "En ce qui concerne les femmes, c'est, par exemple, quand on est en train d'entrer dans une maison pour prendre le mari", dit Françoise Hampson, membre de la commission d'enquête. "On viole la femme, devant les enfants, et parfois on viole même les enfants." Dans le cas des hommes cela se passe, le plus souvent dans des centres de détention, surtout les centres du FNR, le Service national de renseignement. Des violences que Françoise Hampson décrit comme "faisant partie de toute la structure de la torture, pour humilier les gens". Le pouvoir muet La commission explique dans son rapport, qu'elle a maintes fois tenté de coopérer avec le Burundi lors de ses enquêtes. Mais "toutes les correspondances de la commission sont restées sans réponse", déplorent les auteurs. Ce jeudi, les demandes multiples d'interviews de la DW, au sein de la présidence, au ministère de l'intérieur ou avec les gouverneurs de province, sont aussi restées vaines. Reprise de dialogue avec l'ONU Pour l'heure, trois quarts des Burundais vivent toujours dans la pauvreté. Plus de 330.000 personnes étaient encore réfugiés à l'étranger en juin, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. Armel Niyongere, avocat et président de l'organisation Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) au Burundi, est de ceux-ci, depuis 2015. Il ne désespère pas d'une inflexion de Bujumbura. "Tout cela montre que le gouvernement devrait plutôt s'asseoir avec l'opposition pour dialoguer", implore-t-il. "Et il faut revenir aussi à l'Arusha (abrogé en 2018, ndr) qui a aidé à la stabilité du Burundi jusqu'en 2015." Seul signe d'espoir au jour des visites d'investigations étrangères. Et une lente reprise de dialogue récente avec des représentants de l'ONU. Une mission des Nations unies, dirigée par la Sous-Secrétaire Générale de l'ONU pour l'Afrique, Bintou Keita, est présente au Burundi depuis quelques jours. Le rapport de la commission d'enquête sera lui présenté officiellement le 23 septembre au sein de l'organisation.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});